

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de l'Éducation nationale

Si nous sommes dans une configuration exceptionnelle pour la tenue de ce CDEN, c'est bien du fait du confinement actuel dû au Covid19. Ce virus a réussi, à lui seul, à mettre à genou toute notre société et au-delà toute l'économie mondiale.

Dans un interview faite au Point le 15/04, le Président de la République a affirmé « bien malin est celui qui aurait pu annoncer qu'en Chine, l'épicentre de la production serait submergé par l'épidémie ».

La FSU voudrait rappeler que cela fait plus de 20 ans, qu'avec d'autres organisations syndicales notamment, elle alerte sur les dangers de la mondialisation. Cette mondialisation qui nous a fait perdre notre indépendance sur les plans agricole, industriel, sanitaire, scientifique... Nous constatons aujourd'hui, de façon amère, qu'elle avait raison de le faire.

De même, cela fait plus de deux décennies que notre Fonction Publique est malmenée, remise en cause, bafouée, humiliée. Aujourd'hui, le pouvoir en place s'aperçoit de toute son utilité, de tout son dévouement, de toute son abnégation. Tout cela n'a pas de prix. Au plus fort de la crise, le Président de la République le reconnaît par des mots. Aujourd'hui, nous constatons l'état de délabrement de notre Fonction Publique. Le manque de masques, de lunettes de protection, de surblouses, dans le domaine hospitalier, n'en est que l'illustration. Ceci nous le constatons à tous les niveaux et dans toutes les Administrations. Il est grand temps d'une remise à plat et d'une dotation à la hauteur des besoins. Cela doit se traduire, également, de façon impérative, par des créations de postes. La FSU exige, aussi, dans l'immédiat, une mise en œuvre concrète et rapide du « plan santé » annoncé, mais aussi une loi, trop souvent repoussée à plus tard « grand âge et perte d'autonomie » ambitieuse. De plus, le Président de la République promet, pour les fonctionnaires qui se trouvent en première ligne, des primes. Cela ne sera pas suffisant ! Il faut répondre maintenant aux aspirations de revalorisation. C'est avec la mise en œuvre de ces chantiers que

nous reconnâtrons avoir été entendus. Le projet d'ordonnance relatif aux jours de RTT et de congés concernant bon nombre d'agents de la FPE et de la FPT communiqué par Olivier Dussopt en début de semaine dernière paraît de bien mauvaise augure...

Nous serons vigilants afin que ce qui s'est passé dans le domaine hospitalier ne se reproduise pas vis-à-vis du personnel du Ministère de l'Éducation nationale et du personnel relevant des collectivités territoriales. Nous ne laisserons pas les collègues retourner dans les établissements scolaires sans un minimum de garantie ! L'impréparation du gouvernement a été telle qu'à ce jour, ce sont plus de vingt dépôts de plainte, émanant du personnel hospitalier, qui ont été déposées contre des hauts responsables de notre pays.

Enfin, la FSU¹⁹ veut rappeler tout son attachement aux libertés individuelles. Le Président de la République a évoqué une piste sur le développement d'une application permettant de recueillir des données sur les relations de chaque utilisateur de celle-ci. Pour la FSU, tout ce qui est de nature à accroître les restrictions et atteintes aux libertés publiques et à la vie privée doit être repoussé.

De plus, le Président de la République a annoncé la prolongation du confinement et la réouverture progressive des crèches, des écoles et des établissements scolaires à partir du 11 mai. Nous avons bien compris, qu'à ce jour, les modalités ne sont pas actées. Tout comme ne l'étaient pas les modalités de la continuité pédagogique. Face aux injonctions contradictoires, ou à l'absence de directives claires, les enseignants, jusqu'alors méprisés, ont fait preuve d'une réactivité, d'une ingéniosité et surtout d'un professionnalisme que tout le monde aujourd'hui s'accorde à leur reconnaître. Ils ont navigué à vue, maintenant le navire à flot. Au bout de cinq longues semaines de traversée, ils sont épuisés. Nous refusons qu'à cette fatigue s'ajoute le stress d'une reprise qui n'aurait pas été suffisamment anticipée sur les plans pédagogique et sanitaire. La FSU demande des garanties et des décisions claires, décrétées nationalement. Elle ne saurait admettre que soit renvoyé au local la charge d'organiser et de faire respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières.

Beaucoup de questions concrètes attendent que des engagements soient pris : quelles consignes garantiront le respect de la distanciation sociale (dans des classes de 30 à 35 élèves et dans les couloirs étroits des établissements scolaires), y compris pour les plus petits, avec lesquels elle semble bien impossible à mettre en œuvre ? , qu'en sera-t-il de la restauration scolaire ? Les internats ouvriront-ils ? Qu'en sera-t-il dans les ateliers des lycées professionnels ? Comment garantir la bonne utilisation des salles informatiques où les claviers rivalisent avec les poignées de porte en terme de danger sanitaire ? Comment organiser le ramassage scolaire ? Les jeunes sont bien souvent des porteurs asymptomatiques : en venant dans les établissements scolaires, ils pourraient donc contaminer les adultes de l'établissement et/ou leurs familles en rentrant chez eux.

La FSU réaffirme que des conditions sanitaires sont incontournables pour envisager la reprise :

- ▶ désinfection des établissements scolaires
- ▶ tests de tous les élèves et les adultes afin de savoir s'ils sont immunisés ou pas
- ▶ matériels de protection (masques, savon, gel hydro-alcoolique en quantité suffisante dès le 11 mai)
- ▶ modalités d'organisation pour diminuer les effectifs et assurer la santé et la sécurité de tous.

Ce sont des préalables indispensables à toute reprise. Ces conditions sont strictes. En leur absence, la réouverture des établissements ne pourra pas être envisagée.

Bon nombre d'élèves et d'adultes ont vécu des moments difficiles pendant cette période (deuil, maladie, conditions de vie au quotidien) : des temps d'échanges et d'écoutes seront indispensables : prérentrée des personnels, des élèves, cellules psychologiques assurées par des professionnels etc.

Le confinement a creusé les inégalités comme l'a pointé très rapidement la FSU. Cette période a aussi montré le rôle essentiel des enseignants et de l'école auprès des élèves. Pour la FSU, résorber ces inégalités passera par un vrai plan sur le court, moyen et long terme. Les stages de vacances annoncés par le Ministre ne suffiront pas. Il est indispensable de diminuer les effectifs à la prochaine rentrée, revoir les

programmes et entamer une réelle réflexion sur ce que doit être l'école d'après. Le président a invoqué la nécessité d'endiguer l'accroissement des inégalités causé par le confinement. Nous partageons ce constat, mais la solution consiste d'abord à alimenter à nouveau en moyens les dispositifs d'aide aux élèves les plus fragiles tels que les RASED. S'inquiéter des inégalités, c'est aussi s'interroger sur la session 2020 du DELF, dont certaines académies annoncent déjà purement et simplement l'annulation. Or cette annulation ne peut être qu'au détriment des élèves allophones car elle les prive du seul diplôme auquel bien souvent ils peuvent prétendre. Qu'en sera-t-il en Corrèze ?

Je vous remercie pour votre attention.

Les représentants de la FSU 19 au CDEN